

Rapport Annuel

2007



PROMOUVOIR LA COOPÉRATION | OFFRIR DE L'ASSISTANCE

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR	1
LUTTE ANTIMINES LE DÉFI À RELEVER	2
FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2007	3
LES OPÉRATIONS NOTRE TRAVAIL EN 2007	4
GESTION DE L'INFORMATION	5
LES ACTIVITÉS DU CIDHG DANS LE MONDE	6
GESTION DE LA QUALITÉ NORMES ÉVALUATIONS	8
FORMATION PARTENARIATS NATIONAUX	9
PARTAGE DU SAVOIR RECHERCHE ET PUBLICATIONS	10
APPUI À LA CONVENTION D'OTTAWA	11
GOVERNANCE DU CIDHG PARTENARIATS	12
CONSEIL DE FONDATION CONSEIL CONSULTATIF	13



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Pour le Centre international de déminage humanitaire – Genève (CIDHG), l'année 2007 a été l'une des plus actives de son existence. On fêtait cette année un événement dont j'ai eu la chance d'être un témoin direct: le dixième anniversaire de la signature de la Convention pour l'interdiction des mines antipersonnel. Tout au long de l'année, nous avons mis tous nos efforts à relever de nouveaux défis et à répondre aux demandes croissantes de soutien venant d'organisations d'action contre les mines du monde entier. Le Centre, qui fête pour sa part ses dix ans d'existence en 2008, bénéficie d'un statut unique pour apporter cet indispensable soutien. En tant que fondation internationale, le CIDHG se consacre tout entier à améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'action contre les mines.

Notre réussite serait impossible sans le soutien des gouvernements, des organisations internationales et des ONG qui travaillent avec nous tout au long de l'année et sans la contribution de toute notre équipe et de nos consultants. Avec leur aide, nous pouvons espérer atteindre notre objectif: alléger les souffrances des victimes de mines antipersonnel et d'autres restes explosifs de guerre.

Dr Cornelio Sommaruga | Président



AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR

Pour l'action contre les mines dans son ensemble comme pour le CIDHG en particulier, 2007 a été une année particulièrement importante. Le dixième anniversaire de l'adoption de la Convention pour l'interdiction des mines antipersonnel invitait à contempler le chemin parcouru et à se demander: les buts de la Convention seront-ils atteints? Le progrès à ce jour est-il satisfaisant? Mais les anniversaires ne servent pas qu'à regarder en arrière; l'avenir de l'action contre les mines doit être au centre de la réflexion.

La Huitième assemblée des Etats parties, qui a eu lieu en novembre en Jordanie, a permis, entre autres, de s'interroger sur le passé et sur l'avenir. Cet événement comptait sur le soutien de l'Unité d'appui à l'application (ISU, *Implementation support unit*), qui, au sein du CIDHG, assure les tâches administratives pour la Convention.

Les projets majeurs du Centre en 2007 étaient tournés vers le futur. Suivant notre objectif d'améliorer l'efficacité de l'action contre les mines, nous avons publié la première étude du concept de remise à disposition des terres. Sur la base d'amples recherches sur le terrain, cette étude examine comment déterminer si une zone considérée comme dangereuse est véritablement contaminée par les mines.

Un autre volet clé du travail du Centre est le projet *Lier l'action antimines et le développement*. Au cours de l'année, nous avons établi des lignes directrices pour soutenir les différents acteurs dans la création de liens entre l'action antimines et le développement. Un réseau électronique global a été mis en place pour permettre une meilleure communication entre les spécialistes des deux disciplines.

Dans le domaine de la gestion de l'information, la nouvelle version du système IMSMA (*Information Management System for Mine Action*) a été lancée et installée en 26 endroits du globe. L'équipe spécialisée dans ce domaine s'est acquittée d'une charge de travail exceptionnelle.

Au long de l'année, nos collaborateurs ont parcouru le monde pour répondre à l'invitation des pays touchés par les mines et de leurs programmes d'action antimines. J'ai moi-même pu visiter un certain nombre de ces pays, dont le Burundi, le Cambodge, la Libye, la Mauritanie, le Népal, l'Ouganda et le Tadjikistan. Ces voyages contribuent grandement à ce que le travail du CIDHG reste pertinent et concentré sur les besoins des pays les plus concernés.

En tant que seule organisation rassemblant un savoir global en matière d'action contre les mines, nous restons un point de contact régulier pour les pays touchés. Notre principale ambition pour l'avenir est de continuer à répondre aux demandes, aux besoins et aux préoccupations de ces pays.

Ambassadeur Stephan Nellen | Directeur



LUTTE ANTIMINES | LE DÉFI À RELEVER

Plus de 70 pays du monde sont touchés par la contamination des mines terrestres et d'autres restes explosifs de guerre (REG). Il est impossible de donner des chiffres précis; d'après les dernières données de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines anti-personnel (ICBL, www.icbl.org), ces armes tuent ou blessent chaque année environ 6000 personnes; au total, environ 450 000 survivants des mines et des REG vivraient avec un handicap à travers le monde.

Dans certains des pays les plus pauvres du globe, les mines terrestres et autres REG retardent le relèvement et le développement bien après la fin des conflits. A cause d'eux, les paysans sont dans l'impossibilité de cultiver leurs terres et de faire paître leur bétail. Des écoles et des hôpitaux sont rendus inaccessibles, et des routes impraticables. Les infrastructures sont bouleversées, l'accès à l'eau et aux services sanitaires de base est coupé.



Depuis l'établissement de la Convention de 1997 sur l'interdiction des mines antipersonnel, ou Convention d'Ottawa, d'importants progrès ont été réalisés pour mettre fin à l'emploi des mines antipersonnel. Environ 42 millions de mines stockées ont été détruites, de grandes étendues de terres ont été dépolluées, et le nombre de personnes tuées ou blessées par les mines diminue.

Mais l'emploi des mines antipersonnel continue dans certains conflits. Si 156 Etats ont accédé à la Convention d'Ottawa, 39 ne l'ont pas encore fait; de ces Etats non parties, 13 conservent la capacité de produire des mines antipersonnel. En 2007, d'après l'ICBL, deux Etats ont nouvellement fait usage de mines antipersonnel; plusieurs autres continuent chaque jour à tirer profit des mines. Le fait que des acteurs non-étatiques emploient toujours des mines antipersonnel est un problème de plus en plus préoccupant.

Les mines antipersonnel doivent être éliminées dans le monde entier, mais ne doivent pas occulter le problème des munitions non explosées ou abandonnées. On estime que dans la plupart des pays touchés, le nombre de mines est trois fois inférieur à celui des munitions non explosées. Les engins non explosés comprennent les bombes, les obus de mortier, les grenades et autres dispositifs qui n'ont pas explosé comme prévu, qui peuvent rester actifs et donc potentiellement mortels au moindre contact. Les munitions explosives abandonnées sont celles qui, n'ayant pas été utilisées lors d'un conflit armé, sont laissées sur le terrain ou dans des dépôts. Quant aux armes à sous-munitions, ce sont des armes classiques qui peuvent être tirées depuis le sol ou larguées en vol, remplies de centaines de petites unités explosives. A l'usage, les sous-munitions qui les composent se dispersent sur plusieurs milliers de mètres carrés. Elles n'explosent souvent pas comme prévu et restent extrêmement instables et dangereuses.

Tant que les mines terrestres et les autres restes explosifs de guerre contamineront le sol des pays en voie de développement, les objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies, à savoir éradiquer l'extrême pauvreté et la faim d'ici à 2015, resteront difficiles à réaliser.

La responsabilité de lutter contre les mines et les restes explosifs de guerre incombe en premier lieu aux pays touchés. En 2007, le CIDHG, en collaboration avec ses partenaires, a continué d'apporter son aide à ces pays pour leur permettre d'éliminer les mines antipersonnel et de réduire l'impact négatif des autres mines terrestres et restes explosifs de guerre.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2007

JANVIER

Retraite des collaborateurs pour le développement du CIDHG. Pour l'équipe IMSMA, réunion annuelle de planification des services de soutien IMSMA.

FÉVRIER

Publication de "Evaluation of NPA's Humanitarian Mine Action Project and Review of Ethiopia's Mine Action Programme". Fin de la traduction française des matériaux de formation pour IMSMA et pour la gestion de l'information. Visite d'une délégation du CIDHG en Libye, signature d'un accord formel de coopération. Début d'une coopération formelle avec le Népal.

MARS

Lancement de la base de données "Recherche et évaluations" sur le site Internet du CIDHG. Troisième atelier CEN sur le test et l'évaluation de l'équipement de protection individuelle. Publication du catalogue "Metal Detectors and Personal Protective Equipment 2007". Dixième réunion UNMAS des directeurs nationaux et des conseillers de la lutte antimines des Nations Unies (ONU) au CIDHG, avec plus de 200 personnes. Visite d'une délégation du CIDHG au Centre de formation au déminage humanitaire – Afrique de l'Ouest (CPADD) au Bénin, début d'une coopération rapprochée avec ce Centre. Réunion du Conseil de révision des Normes internationales de lutte antimines (NILAM) au CIDHG.

AVRIL

Lancement du réseau des praticiens de la lutte antimines et du développement lors d'une réunion de deux jours à Genève. Cours d'introduction à l'action contre les mines, participation de 30 diplomates. Troisième édition du "Guide to Mine Action and Explosive Remnants of War". Réunion du Conseil consultatif du CIDHG. A l'occasion de la Journée internationale de l'action contre les mines du 4 avril, séminaire au Centre sur *La lutte antimines en soutien aux opérations de maintien de la paix*. Réunions des Comités permanents de la Convention pour l'interdiction des mines antipersonnel aux CIDHG, plus de 500 délégués inscrits. Présentation du CIDHG par son Directeur auprès de la Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats à Berne, Suisse.

MAI

Projet de NILAM 09.11 sur la dépollution du champ de bataille rédigé et distribué à la Commission de révision des NILAM. Mission en Angola, en soutien à Norwegian People's Aid (NPA) et aux autorités nationales pour le développement d'un concept national de remise à disposition des terres. Organisation d'un atelier régional à Vanuatu pour promouvoir les objectifs de la Convention.

JUIN

Déroulement à Genève d'un atelier *Remise à disposition/Gestion des risques*. Atelier régional *Lier l'action antimines et le développement* au Cambodge, organisé en collaboration avec Austcare Cambodge et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Participation du Directeur à une réunion du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au Koweït sur *Les coûts humains des mines antipersonnel et des restes explosifs de guerre*. Lancement du site Internet des NILAM, publication de la NILAM 10.70 sur la protection de l'environnement.

JUILLET

Atelier sur les Normes nationales de la lutte antimines (NNLAM) à Kampala, Ouganda. Visite d'une délégation du CIDHG au Burundi et en Ouganda.

AOÛT

Assistance IMSMA sur le terrain au Burundi, en Ouganda et au Rwanda. Soutien à une réunion relative à l'article 5 de la Convention au Chili. Administration du programme de parrainage pour une réunion informelle sur le contrôle des transferts d'armes légères et de petit calibre organisée à Genève par le gouvernement du Canada.

SEPTEMBRE

Atelier de surveillance et d'évaluation en éducation au danger des mines (EDM) à Vientiane pour le gouvernement du Laos. Participation du Directeur à une réunion de la Commission nationale française pour l'élimination de mines antipersonnel, Paris. Visite officielle d'une délégation du CIDHG au Tadjikistan, conclusion d'un accord formel de coopération.

OCTOBRE

Premier déploiement du Kit portable pour la collecte des données sur le terrain pour IMSMA, Chili.

NOVEMBRE

Publication des résultats de l'étude du CIDHG "Land Release – A Guide for Mine and ERW Affected Countries" et de la première édition du "Guide to Cluster Munitions". Première d'une nouvelle série de formations à Genève sous l'égide du programme suisse du Partenariat pour la paix, basée sur le rôle d'IMSMA dans les opérations de soutien de la paix. Huitième assemblée des Etats parties en Jordanie, avec la participation et le soutien de membres du CIDHG et de l'ISU. Soutien administratif au programme de parrainage pour la réunion de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC) à Genève. Lancement du "Guide to Mine Action and Explosive Remnants of War" en langue arabe à l'occasion de la Huitième assemblée des Etats parties en Jordanie.

DÉCEMBRE

Atelier au Vietnam pour développer des normes nationales d'éducation au danger des mines, débouchant sur la formation d'un comité de rédaction et de révision des normes. Publication du "Mechanical Demining Equipment Catalogue 2008". Atelier sur la dépollution des routes pour les opérateurs de terrain et les spécialistes. Visite d'une délégation du CIDHG à Pékin et Nanjing, à l'invitation du gouvernement et de l'Université de Nanjing. Premiers pas vers la traduction des NILAM en chinois.

LES OPÉRATIONS | NOTRE TRAVAIL EN 2007

Le CIDHG fournit des prestations professionnelles aux programmes de lutte antimines partout dans le monde. Parmi ces prestations, la gestion de l'information, le développement de normes internationales et nationales, des offres de formation, des évaluations et l'expertise spécialisée sur le terrain.

Nous entreprenons des recherches et offrons notre aide dans des domaines tels que les techniques d'enquête, les méthodes de détection, l'évaluation des risques, le déminage, la destruction des mines et le contrôle qualité.

Le Centre effectue des recherches de terrain sur les méthodes de déminage manuel, y compris le matériel de protection individuelle et la détection par l'odorat à l'aide de chiens ou de rats. Nous étudions également tous les aspects de la gestion et de l'application des machines pour la préparation du terrain et le déminage.

En 2007, nous avons continué à travailler à une étude sur la dépollution mécanique des routes, sur la base de recherches sur le terrain en Afghanistan, en Angola et au Soudan. En outre, des résultats positifs ont été enregistrés dans un projet sur l'usage des chiens et des rats dans les travaux de déminage.

Souvent, les résultats de nos recherches conduisent au développement de normes internationales, de guides et d'ateliers de formation. Notre objectif est de contribuer à la diffusion du savoir et des meilleures pratiques dans les pays touchés par les mines.

La remise à disposition des terres

Le CIDHG a publié en 2007 "Land Release: A Guide for Mine and ERW Affected Countries". Cet ouvrage, fondé sur six études de cas dans des pays touchés par les mines, avec une concentration particulière sur le Cambodge, l'Iraq et le Yémen, constitue la première partie d'un projet en cours pour trouver des méthodes plus efficaces, techniques ou non, permettant de remettre à disposition des zones de terrain soupçonnées d'être contaminées par des objets dangereux. Ce travail est un des projets prioritaires du CIDHG.



Notre travail sur les méthodes de remise à disposition des terres est basé sur le constat suivant: au sein de la communauté d'action contre les mines, on réalise fréquemment que des grandes portions des terrains dépollués à l'aide de techniques onéreuses et complexes ne contiennent en fait pas de mines antipersonnel ou d'autres REG et que les évaluations générales et les études d'impact ont tendance à exagérer l'échelle du problème. L'étude du CIDHG vise à rétablir un certain équilibre.

Au cours de l'année 2007, le Centre a soutenu au niveau politique et opérationnel des organisations d'action contre les mines et des pays touchés qui se penchaient sur la question de la remise à disposition des terres. Dans plusieurs pays, nous avons contribué au développement de stratégies nationales de remise à disposition des terres. L'ISU a également apporté son aide à plusieurs Etats dans la préparation de leur demande de prolongation de délai selon l'article 5 de la Convention.

Sur le terrain, plusieurs organisations, notamment Norwegian People's Aid (NPA) en Angola, ont bénéficié de notre soutien dans le développement de méthodologies permettant la remise à disposition de terrains d'une manière claire et rationnelle.

GESTION DE L'INFORMATION

Une gestion efficace de l'information est la clé du succès pour les programmes d'action contre les mines. Le Système de gestion de l'information pour la lutte antimines IMSMA est le plus grand projet autonome du CIDHG.

Utilisé actuellement par plus de 80 % des programmes d'action contre les mines du monde, IMSMA a été conçu spécialement pour répondre aux exigences des utilisateurs sur le terrain. Depuis son lancement initial en 1999, le système a été continuellement revu et mis à jour. Aujourd'hui, il est une référence incontestable dans la gestion de l'information pour l'action antimines.

Ces trois dernières années, le logiciel IMSMA a été revu, mis à jour et amélioré en profondeur. L'année 2007 a été consacrée aux tests et à l'installation du nouveau système dans de nombreux programmes de lutte antimines. L'équipe IMSMA a également répondu à des demandes supplémentaires d'installation de la part de programmes nationaux et de programmes de l'ONU, d'opérateurs sur le terrain et de centres de formation en maintien de la paix.



Au cours de l'année, le logiciel IMSMA a également bénéficié de cinq mises à jour au niveau du développement technique. Chacune apporte une nouvelle fonctionnalité et améliore des éléments déjà intégrés au système. La version actuelle d'IMSMA a été installée auprès de 26 institutions utilisatrices.

Le CIDHG a également travaillé à l'introduction du Kit portable pour la collecte des données sur le terrain, testé avec succès en novembre au Chili.

Le Centre est en train de développer une approche systématique à large base pour la gestion générale de toutes les catégories d'information dans l'action contre les mines. Le but est d'intégrer dans les opérations quotidiennes sur le terrain des techniques de gestion de l'information qui ont fait leurs preuves, telles que IMSMA, maXML et le Kit portable pour la collecte des données sur le terrain.

LES ACTIVITÉS DU CIDHG DANS LE MONDE

En 2007, les experts du CIDHG ont visité plus de 65 pays du monde pour mener des formations, des recherches et des ateliers ou pour offrir leur expertise et leur conseil professionnel en matière d'action contre les mines. Au cours de l'année, nos collaborateurs ont couvert l'Afrique, l'Amérique du Sud, l'Asie, l'Europe et le Moyen-Orient.

La carte ci-dessous illustre les pays dans lesquels le système IMSMA est installé et en usage; elle indique également les lieux d'intervention des spécialistes du CIDHG, y compris les visites sur le terrain du Directeur.





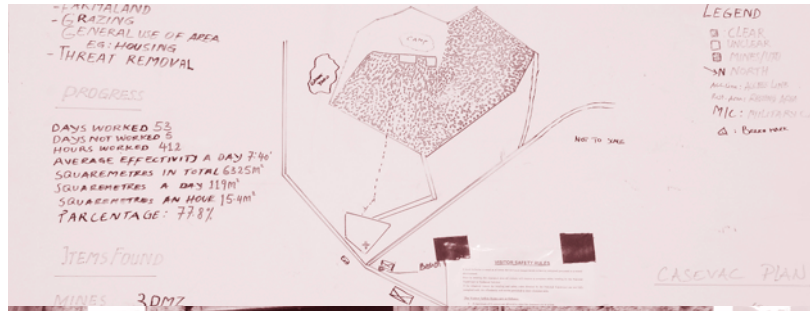
Missions & réunions | Visites | Séminaires CIDHG



IMSMA



Activités CIDHG & IMSMA



Normes internationales de lutte antimines

Le CIDHG a été chargé par le Service de l'action antimines des Nations Unies (SLAM/UNMAS) d'élaborer et de développer des Normes internationales de lutte antimines (NILAM). Nous y travaillons avec des experts mandatés par les pays donateurs, les Nations Unies, les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales (ONG).

Les NILAM définissent les normes et les procédures à suivre pour la détection des mines, le déminage, la destruction et la neutralisation des mines terrestres et pour l'éducation au danger des mines. Il existe à l'heure actuelle 44 NILAM, dont quatre sont en cours de rédaction.

En 2007, quatre nouvelles NILAM ont vu le jour: NILAM 09.11 sur la dépollution du champ de bataille; NILAM 10.70 sur la sécurité, la santé opérationnelle et la protection de l'environnement; NILAM 02.10, guide pour l'établissement d'un programme d'action antimines; et NILAM 14.10, guide pour l'évaluation de l'intervention dans l'action antimines. S'y ajoutent deux nouvelles notes techniques: la note NTLAM 10.10, contenant des lignes directrices sur la gestion des restes humains trouvés durant les opérations de lutte antimines, et la note NTLAM 09.30 sur la neutralisation des armes à sous-munitions, sur la base d'expériences faites au Liban.

En plus de la révision régulière des NILAM existantes, la plupart d'entre elles ont été revues et modifiées au cours de l'année pour assurer leur conformité avec le Protocole V de la CCAC sur les REG. Des formations NILAM ont également été organisées dans plusieurs pays touchés par les mines, ainsi que pour des structures militaires et de formation.

En parallèle, le CIDHG continue de soutenir des pays dans l'établissement de leurs propres Normes nationales de lutte antimines (NNLAM), sur la base des normes internationales. En 2007, nous avons ainsi soutenu l'Albanie, l'Ouganda et le Vietnam dans l'élaboration de NNLAM. Dix pays, dont l'Afghanistan, la Bosnie-Herzégovine et le Soudan, ont mis leurs Normes nationales en ligne sur le site Internet des NILAM (www.mineactionstandards.org).

Le CIDHG a organisé et accueilli au cours de l'année deux ateliers du CEN (Comité européen de normalisation) et une réunion sur un plan de développement. Deux accords d'atelier CEN ont été rédigés, contrôlés et ouverts à la consultation en décembre: l'un sur les exigences pour la dépollution post-mécanique, l'autre sur les méthodes d'évaluation en gestion de la qualité. Un troisième accord d'atelier CEN sur le test et l'évaluation de l'équipement de protection individuelle a également été publié.

Les évaluations

Traditionnellement, la gestion de la qualité en matière de déminage humanitaire se concentre surtout sur la sécurité et l'efficacité. Le CIDHG s'attache à élargir cet angle de vision: nos évaluations s'interrogent également sur le caractère durable ou non des stratégies, des programmes ou des projets, sur leur pertinence envers les besoins locaux et sur leur rôle dans l'avancement des priorités de relèvement et de développement dans les pays touchés.

En 2007, le Centre a évalué des projets d'action contre les mines financés par la Commission Européenne (CE) en Afrique. C'était là la première de six évaluations régionales que le CIDHG entreprendra pour la CE au cours des deux prochaines années. Le CIDHG a également évalué le travail du PNUD dans le soutien au renforcement des capacités en Albanie et au Soudan, ainsi que les programmes de formation à la gestion intermédiaire et supérieure financés par le PNUD dans ces pays. En plus de cela, le Centre a réalisé pour la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) une évaluation de suivi du programme de lutte antimines au Kosovo. En mars 2007, le CIDHG a lancé un système de dépôt en ligne des évaluations: la Base de donnée de recherche et d'évaluation (www.gichd.org/links-information-database/research-and-evaluation-reports/) contient plus de 400 rapports, dont environ 200 sont disponibles à télécharger. Ce site a reçu plus de 7000 visites en 2007.

FORMATION ET PARTENARIATS NATIONAUX

Le CIDHG s'est tout particulièrement attaché en 2007 au renforcement de ses partenariats avec des programmes nationaux de lutte antimines. En particulier, la Section socio-économique du Centre souligne le bénéfice pour ces programmes nationaux à inclure les services de la Section dans leur planification à long terme, dans une optique de développement des capacités.

Durant l'année écoulée, la Colombie, l'Éthiopie et le Vietnam ont été des partenaires clés. Ces pays touchés par les mines ont collaboré avec le CIDHG de manière intensive dans plusieurs domaines, dont l'éducation au danger des mines (EDM), la formation et la liaison avec les collectivités locales.

Au Vietnam, par exemple, le Centre a contribué à faciliter et à concevoir un guide de formation d'enfant à enfant destiné aux jeunes personnes actives dans l'EDM. Un atelier à ce sujet à Hue, au centre du Vietnam, accueillait pendant trois jours des adolescents qui mènent des projets d'EDM, accompagnés de leurs sponsors. Les jeunes participants ont donné des conseils constructifs sur la manière d'adapter le projet à leurs besoins et à l'environnement local, puis ont contribué à la conception d'un manuel des meilleures pratiques. Les retours à la fin de l'atelier étaient extrêmement positifs et les participants étaient impatients de commencer le travail.

Des ateliers de formation et de facilitation en matière de développement des capacités ont également eu lieu en Algérie, en Italie, en Jordanie, au Laos, au Soudan, en Suède et en Thaïlande.

Un autre volet important de notre travail est la recherche. Les projets répondent souvent à des demandes provenant de l'ONU, d'autres organisations internationales ou de donateurs. 2007 a vu l'achèvement de plusieurs projets de recherche. Quelques publications récentes: "A Guide to Fencing and Marking"; "A Guide to Capacity Development in Mine Action"; "Programme Manager's Guide to Mine Risk Education".

TECHNOLOGIES

Le CIDHG joue un rôle constant et proactif dans le domaine des technologies pour la lutte antimines. Nos spécialistes s'appuient sur une formation professionnelle et sur des années d'expérience du terrain; ainsi, nous sommes en mesure d'apporter notre expertise aux personnes actives dans le développement de nouvelles technologies pour l'action contre les mines.

En particulier, le Centre agit comme interface entre les travailleurs sur le terrain et la communauté de recherche et de développement pour l'action antimines. En collaboration avec le Service de l'action antimines des Nations Unies, le CIDHG joue un rôle de porte-parole des travailleurs de terrain. Nous contribuons à élaborer des constats de problème à l'attention des donateurs et des scientifiques, assurant ainsi que le développement technologique reste orienté sur la pratique du terrain.

Quelques activités du Centre en matière de technologie en 2007:

- > Statut d'observateur au Programme international d'essais et d'évaluations pour le déminage humanitaire (ITEP), participation aux réunions au long de l'année;
- > Assistance et conseil sur les systèmes de détection et les méthodologies de déminage en Jordanie, au Liban et dans d'autres pays touchés par les mines;
- > Soutien aux autorités égyptiennes et au PNUD pour les tests lors d'essais de détecteurs de métaux au Caire;
- > Etablissement de la base de données des technologies sur le site Internet du Centre. Ces informations seront exploitées pour les éditions futures du "Guidebook on Detection Technologies and Systems for Humanitarian Demining";
- > Publication de trois nouvelles éditions de la lettre d'information "UNMAS/GICHD Mine Action Technology Newsletter, Technology Today";
- > Participation à de nombreux ateliers sur le déminage humanitaire.

LIER L'ACTION ANTIMINES ET LE DÉVELOPPEMENT

En 2007, des grands progrès ont été accomplis dans le projet *Lier l'action antimites et le développement* (LAAD). Les acteurs clés ont été réunis régulièrement, des réseaux d'information ont été mis en place et des lignes directrices ont été conçues et distribuées aux organisations concernées.

Ce projet, financé par l'Agence canadienne de développement international et le Ministère danois des affaires étrangères, a été lancé en 2006. Il vise à encourager les organisations d'action contre les mines et de développement à mieux coordonner leurs activités dans les pays où les mines et les REG retardent le développement et le relèvement post-conflit. Le projet LAAD vise à fournir aux organisations les informations et les outils nécessaires pour intégrer l'action contre les mines dans les plans et les budgets de développement.

En 2007, les pas suivants ont été entrepris, notamment en collaboration avec le PNUD:

- > Organisation de trois réunions des praticiens du lien entre l'action antimites et le développement à Genève, au Cambodge et au Yémen;
- > Etablissement d'un réseau électronique réunissant près de 200 spécialistes de l'action contre les mines et du développement pour faciliter la discussion et le partage d'expériences;
- > Rédaction et distribution de lignes directrices pour soutenir les parties prenantes: Etats touchés par la contamination des mines, organisations d'action antimites, agences officielles de développement, partenaires de développement, etc., pour intégrer efficacement l'action contre les mines au développement.

En mai, des spécialistes du projet LAAD du CIDHG ont participé à un panel d'experts établi par le Comité d'aide au développement de l'OCDE. Ce panel visait à créer un manuel pratique à l'intention des donateurs pour intégrer aux programmes de développement la thématique de la réduction de la violence armée. En décembre 2007, une version provisoire du manuel a été distribuée au panel pour recueillir des commentaires.

PARTAGE DU SAVOIR | RECHERCHE ET PUBLICATIONS

Le CIDHG aspire à diffuser son savoir en matière d'action contre les mines à ceux qui le mettront en application, en particulier le personnel de terrain dans les pays touchés par les mines, les centres nationaux de lutte antimites, les ONG et les organisations internationales.

En 2007, la très active Section publications du Centre a produit bon nombre de livres et de documents. Parmi ceux-ci, une série d'études basées sur les résultats de recherche du Centre, des guides pour les gens de terrain, des manuels pour les spécialistes et des catalogues de matériel de déminage.

Parmi les publications de l'année écoulée: "A Guide to Cluster Munitions"; "Land Release, A Guide for Mine and ERW Affected Countries"; "Evaluation of NPA's Humanitarian Mine Action Project and Review of Ethiopia's Mine Action Programme"; "A Guide to Mine Action and Explosive Remnants of War"; "Metal Detectors and PPE Catalogue, 2007".

Comme le veut la philosophie du CIDHG de fournir une assistance pratique et pertinente tant sur le terrain qu'au niveau national et international, nous avons mis tous nos efforts à garantir que les publications du Centre restent accessibles, claires et utiles pour tous. Quand c'est possible, les publications sont traduites vers les langues locales appropriées.

En particulier, et suite à de nombreuses demandes, plusieurs NILAM ont été traduites, ou vont l'être. Certaines de ces normes sont d'ores et déjà disponibles en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe. Pour plus d'informations sur les NILAM dans des langues autres que l'anglais, voir www.mineactionstandards.org.

Toutes nos publications sont disponibles gratuitement. Elles peuvent être téléchargées ou commandées sur le site Internet du Centre, www.gichd.org.

APPUI A LA CONVENTION D'OTTAWA...

Depuis 1999, le CIDHG contribue de plusieurs manières au soutien de la Convention d'Ottawa. Le Centre accueille les réunions des Comités permanents créés par les Etats parties à la Convention, administre un programme de parrainage des délégués et apporte une contribution technique et opérationnelle en tant qu'observateur aux réunions de la Convention.

L'Unité d'appui à l'application de la Convention (ISU) a été établie en 2001, sous mandat des Etats parties, pour assurer la gestion des tâches administratives relatives à la Convention. L'ISU offre conseil, soutien et informations aux Etats parties sur tous les aspects de la mise en œuvre de la Convention. L'ISU s'associe étroitement aux efforts du président de la Convention et des coprésidents des Comités permanents et formule des recommandations à l'intention du Groupe de donateurs du programme de parrainage.

En concordance avec son mandat, le CIDHG fournit aux Etats parties des rapports détaillés sur les activités de l'ISU. Voici quelques-unes de ces activités en 2007:

- > Soutien substantiel et organisationnel au Président de la Huitième assemblée des Etats parties; soutien et assistance aux coprésidents des Comités permanents de la Convention;
- > Conseil à plusieurs Etats parties sur la préparation de demandes de prolongation du délai pour remplir les obligations de déminage; soutien à d'autres Etats pour la rédaction de leurs rapports sur l'achèvement de ces obligations;
- > Aide au lancement ou soutien aux processus de planification interministériels mis en place par plusieurs Etats parties qui sont en charge d'un grand nombre de survivants de mines;
- > Soutien aux Etats parties pour remplir leurs obligations de transparence selon l'article 8 et pour diffuser l'information fournie dans les rapports de transparence;
- > Expansion du Centre de documentation de la Convention, mis en place par l'ISU comme partie de son mandat.



...ET ASSISTANCE TECHNIQUE AUX AUTRES INSTRUMENTS DU DROIT INTERNATIONAL

Le CIDHG bénéficie également du statut d'observateur à la Convention de 1980 sur certaines armes classiques (CCAC), un accord-cadre visant à interdire ou à limiter l'emploi de divers types d'armes considérés comme causant des souffrances inutiles. La Convention se compose de cinq protocoles, dont deux se rapportent à l'emploi des mines et aux REG. Le Protocole II modifié limite l'emploi des mines terrestres, pièges et autres dispositifs, tandis que le Protocole V définit les obligations et les meilleures pratiques pour assurer l'enlèvement des REG.

Durant la seconde moitié de l'année, le Centre a apporté son soutien au président désigné de la Première réunion relative au Protocole V en examinant comment encourager la coopération et l'assistance durant la mise en œuvre du Protocole. Le Centre a également publié une première version d'une étude intitulée "Mine Action and the Implementation of CCW Protocol V on Explosive Remnants of War".

Répondant à une demande de la part des Etats parties, le CIDHG a pris en charge l'administration du nouveau programme de parrainage de la CCAC.

Un guide sur les armes à sous-munitions a également été produit, fournissant des informations objectives à ceux qui participent aux processus de négociation en cours. Ce guide a été distribué lors de la réunion de la CCAC en novembre ainsi que lors de la Conférence de Vienne en décembre dans le cadre du Processus d'Oslo. Plus de 600 exemplaires du guide ont trouvé preneur.

GOVERNANCE

2007 a été une année de consolidation et d'amélioration pour le CIDHG. Les procédures de gestion et d'administration ont été renforcées et nous avons commencé à mettre en œuvre les recommandations d'une évaluation externe menée en début d'année.

En 2007, des nouveaux membres en provenance d'Afghanistan, du Canada, d'Italie et de Suède ont été nommés au Conseil de fondation du Centre. Celui-ci se réunit deux fois par année pour décider de l'allocation des ressources au sein du CIDHG, pour évaluer ses performances et pour superviser ses activités. Composé de représentants de gouvernements donateurs, de pays touchés par les mines et d'organisations internationales, il est dirigé par le Président du CIDHG.

Le Conseil consultatif, réunissant des experts d'Afghanistan, du Chili, de Croatie, d'Éthiopie, de Jordanie et des représentants de l'ONU, formule des recommandations au Conseil de fondation et au Directeur, pour garantir l'utilité et la pertinence du travail du Centre. Il est formé de représentants de pays touchés par les mines, de travailleurs de terrain ainsi que de spécialistes issus des organisations internationales, d'entreprises commerciales et d'ONG.

La politique de recrutement du CIDHG vise à inclure à tous les niveaux des représentants de pays touchés par les mines. Le Centre emploie actuellement des ressortissants d'Afghanistan, d'Albanie, de Colombie, d'Irak, du Mozambique et de Somalie et travaille autant que possible avec des consultants en provenance de pays touchés. En outre, le CIDHG, sans suivre de politique particulière à cet égard, avait à fin 2007 un nombre égal d'employés des deux sexes. Au cours de l'année, le Centre a lancé une formation interne en gestion de qualité. Un nouveau programme de stages a également vu le jour, permettant d'introduire des jeunes personnes qualifiées à l'action contre les mines.

COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

Le CIDHG entretient des partenariats avec des pays touchés par les mines ainsi qu'avec des gouvernements donateurs, des agences des Nations Unies et d'autres institutions internationales ou nationales impliquées dans la lutte antimines. Nos excellentes relations de travail, en particulier avec plus de 40 pays touchés par les mines, sont au centre de notre stratégie. En 2007, le Centre a renforcé les liens existants et en a développé des nouveaux. Des accords de coopération, en discussion avec plusieurs États, ont été signés avec la Libye, le Tadjikistan et l'Ouganda. Le protocole d'entente avec l'UNMAS a été renouvelé. En outre, nous fournissons régulièrement aide et conseil pratique aux programmes nationaux de lutte antimines, mettant à disposition notre soutien opérationnel et notre expertise.

Ce travail n'est possible que grâce à la générosité des gouvernements donateurs suivants: Allemagne, Australie, Autriche, Canada, Danemark, Finlande, France, Italie, Japon, Lituanie, Norvège, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.

Nous coopérons également avec l'Union Européenne ainsi qu'avec plusieurs organisations internationales: l'UNMAS (accueil des réunions annuelles des directeurs et centralisation des normes), le PNUD (assistance dans le domaine du renforcement des capacités) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (publication des "Mine Risk Education Best Practice Guidebooks").

En outre, nous avons collaboré avec le Comité international de la Croix-Rouge (élaboration d'un manuel interne de formation) et avec des ONG telles que le Centre afghan de dressage des chiens de déminage, le Centre cambodgien de lutte antimines, Handicap International, Mines Advisory Group, Swedish Rescue Services Agency, la Fondation suisse de déminage et Norwegian People's Aid.

L'Unité d'appui à l'application (ISU) se met au service des 156 États parties à la Convention pour l'interdiction des mines antipersonnel, soutenant les efforts individuels et collectifs de ces États pour la mise en œuvre de la Convention. L'ISU est en contact régulier avec les 156 États parties et a offert en 2007 un soutien individuel à plus de 50 d'entre eux. Le travail de l'ISU est financé par les contributions de plus de 19 pays au Fonds de l'Unité d'appui à l'application.

CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de fondation est l'organe directeur du CIDHG. Il définit l'orientation générale du Centre, supervise ses activités et décide de l'allocation des ressources à disposition. Présidé par le Dr Cornelio Sommaruga, le Conseil de fondation comprend 21 membres, nommés par les Etats qui contribuent de manière significative et/ou participent aux activités du Centre.

Président

Dr Cornelio Sommaruga

Membres du Conseil au 31 décembre 2007

Afghanistan | **Ambassadeur Nanguyalai Tarzi** | Représentant permanent de l'Afghanistan auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Allemagne | **Ambassadeur Bernhard Brasack** | Représentant permanent de l'Allemagne auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Burundi | **Ambassadeur Paul Mahwera** | Représentant permanent du Burundi auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Canada | **Ambassadeur Marius Grinius** | Représentant permanent du Canada auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Colombie | **Ambassadrice Clemencia Forero Ucros** | Représentante permanente de la Colombie auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Croatie | **Mme Dijana Plestina** | Conseillère en matière de déminage humanitaire auprès du Ministre des Affaires étrangères de Croatie

Etats-Unis | **Ambassadeur Warren W. Tichenor** | Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Finlande | **Ambassadeur Kari Kahiluoto** | Représentant permanent de la Finlande auprès de la Conférence du désarmement | Genève

France | **Ambassadeur Jean-François Dobelle** | Représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Italie | **Ambassadrice Lucia Fiori** | Représentante permanente de l'Italie auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Japon | **Ambassadeur Ichiro Fujisaki** | Représentant permanent du Japon auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Jordanie | **S.A.R. le Prince Mired bin Raad bin Zeid al-Hussein de Jordanie** | Président du Comité national d'action contre les mines et de réinsertion (NCDR)

Mozambique | **Ambassadrice Frances Victória Velho Rodrigues** | Représentante permanente du Mozambique auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Norvège | **Mme Susan Eckey** | Directrice générale adjointe | Département des Nations Unies, de la Paix et des Affaires humanitaires | Ministère des affaires étrangères de Norvège

Pays-Bas | **Ambassadeur Johannes Landman** | Représentant permanent des Pays-Bas auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Royaume-Uni | **Ambassadeur John Duncan** | Représentant permanent du Royaume-Uni auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Suède | **Ambassadeur Hans Dahlgren** | Représentant permanent de la Suède auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

Suisse | **Ambassadeur Jürg Streuli** | Trésorier du Conseil de fondation, Représentant permanent de la Suisse auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Suisse | **Ambassadeur Raimund Kunz** | Secrétaire du Conseil de fondation, Directeur de la Direction de la politique de sécurité, Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports | Berne

Observateur

UNMAS | **M. Max Gaylard** | Directeur, Service de l'action antimines des Nations Unies (UNMAS) | New York

CONSEIL CONSULTATIF

Liste des membres au 31 décembre 2007

Le Conseil consultatif émet des avis à l'intention du Conseil de fondation et de l'administration du CIDHG. Il se compose d'un petit groupe de personnalités exerçant des responsabilités à divers niveaux de la communauté du déminage humanitaire. Le Conseil consultatif est présidé par le Directeur du CIDHG.

M. Martin Borck | Secrétaire exécutif de la Commission nationale du déminage | Ministère de la défense nationale du Chili

Mme Paula Claycomb | Conseillère principale | UNICEF

M. Hansjoerg Eberle | Directeur général | Fondation Suisse de Déminage (FSD)

M. Steinar Essén | Directeur adjoint | Norwegian People's Aid (NPA)

M. John Flanagan | Directeur adjoint des opérations | Service de l'action antimines des Nations Unies (UNMAS)

M. Etsay Gebre Selassie | Directeur | Office éthiopien d'action contre les mines (EMAO) | Ethiopie

M. Shohab Hakimi | Directeur | Centre de détection de mines et d'entraînement de chiens | Afghanistan

M. David Hewitson | Directeur | European Landmine Solutions (ELS)

M. Oto Jungwirth | Directeur | Centre Croate de lutte antimines (CROMAC) | Croatie

M. Yasin Majali | Directeur général adjoint | Comité national d'action contre les mines et de réinsertion (NCDR) | Jordanie

M. Heng Rattana | Directeur adjoint | Centre cambodgien de lutte antimines (CMAC) | Cambodge

Mme Sara Sekkenes | Conseillère principale de programme | Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

M. Steve Wilson | Directeur adjoint | Mines Advisory Group (MAG)

ADMINISTRATION

Ambassadeur Stephan Nellen | Directeur

M. Ian Mansfield |

Directeur adjoint et Directeur des opérations

M. Patrick Wagner | Directeur administratif et financier

M. Kerry Brinkert | Administrateur

Unité d'appui à l'application de la Convention (ISU)

M. Alan Arnold | Administrateur des systèmes d'information, Système de gestion de l'information dans la lutte antimines (IMSMA)

Centre International de Déminage Humanitaire | Genève
Geneva International Centre for Humanitarian Demining

7bis, avenue de la Paix | BP 1300 | 1211 Genève 1 | Suisse
t. + 41 (0)22 906 16 60 | f. + 41 (0)22 906 16 90
info@gichd.org | www.gichd.org